



LE PETIT
FRONTIGNACOIS

JUILLET 2017

LE PETIT MOT DU MAIRE

Les travaux du SIVOM programmés en début d'année sont terminés. Merci à Monsieur et Madame CALSOU pour la mise à disposition du terrain pour l'exutoire de réception des eaux pluviales au bas du chemin de ST ROC. De nouveaux travaux sont au programme d'ici la fin de l'année.

L'enfouissement des lignes électriques du haut du village et la mise en place du transformateur sont aussi terminés. Le Conseil Municipal a délibéré pour une nouvelle demande d'enfouissement à partir de la fontaine de ST ROC jusqu'à CAMPARDON et pour terminer l'enfouissement du chemin de CAYRO. Par contre il n'a pas accepté pour l'instant de placer une borne de recharge électrique pour les véhicules à la place de la Mairie.

Les demandes de subventions ont trainé en longueur pour la mise en place des doubles vitrages des portes et fenêtres de la salle des fêtes. La DETR (dotation de l'état) s'élève à 40% et la part du Conseil Départemental à 30%. Ces travaux ne débiteront qu'au mois de septembre.

En ce qui concerne la nouvelle Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, j'ai été élu Vice-Président de la Commission « Moyens Généraux ». C'est une responsabilité qui prend beaucoup de temps. La restructuration d'une nouvelle Communauté n'est pas chose facile. Ces premiers mois ont apporté leurs lots de surprises !! Les débats n'ont pas été toujours faciles. Mais c'est un poste qui renforce les connaissances au niveau de l'élaboration des dossiers administratifs et des dossiers financiers. Le budget de la CCPHG est de 15 millions d'euros pour le fonctionnement et 7,8 millions d'euros pour l'investissement. Les bonnes relations avec les élus de l'ancienne communauté de Saint Béal et du Pays de Luchon me confortent dans cette tâche, mais aussi me facilitent indirectement la gestion de la Commune.

Les élections législatives ont élu Monsieur Joël Aviragnet et Madame Marie Claire Huchan. Des personnes que je connais bien et avec qui je n'aurai aucune difficulté à présenter des dossiers communaux pour des demandes de subventions ou autres.

Déjà les premières chaleurs se sont faites sentir et la Préfecture a déjà émis le plan canicule à plusieurs reprises. Il semblerait que l'été sera aussi très chaud. Il convient d'appliquer les recommandations d'usage, à savoir, boire 2L d'eau par jour et rester au frais. Pour la Mairie le point de ralliement de notre plan communal de sauvegarde est l'église. Nous la laisserons ouverte lors de ces alertes.

Bonnes vacances pour ceux qui ont la chance de partir, mais à Frontignan nous avons l'impression d'être toujours un peu en vacances.

Le MAIRE
Yves PLANAS

LES ELECTIONS

LES PRESIDENTIELLES

PREMIER TOUR - 81 inscrits 11,25 % d'abstentions / 9 abstentions 88,75 % de votants / 71 votants 4,23 % de votes blancs / 3 votes blancs 94,37 % d'exprimés / 67 d'exprimés 1,41 % de votes nuls / 1 vote nul	Mme Marine LE PEN Front national	37,31 %
	M. Jean-Luc MELENCHON La France insoumise	22,39%
	M. Emmanuel MACRON En marche !	16,42 %
	M. Jean LASSALLE Résistons !	7,46 %
	M. Benoît HAMON Parti socialiste	5,97 %
	M. François FILLON Les Républicains	4,48 %
	M. Jacques CHEMINADE Solidarité et Progrès	1,49 %
	Mme Nathalie ARTHAUD Lutte ouvrière	1,49 %
	M. Nicolas DUPONT-AIGNAN Debout la France	1,49 %
	M. Philippe POUTOU Nouveau Parti anticapitaliste 1	1,49 %
	M. François ASSELINEAU Union populaire républicaine	0,00 %

SECOND TOUR - 81 inscrits 15 % d'abstentions / 12 abstentions 85 % de votants / 68 votants 1,47 % de votes blancs / 1 votes blancs 86,76 % d'exprimés / 59 d'exprimés 11,76 % de votes nuls / 8votes nuls	Mme Marine LE PEN Front national	52,54 %
	M. Emmanuel MACRON En marche !	47,46 %

LES LEGISLATIVES

PREMIER TOUR - 81 inscrits 34,57 % d'abstentions / 28 d'abstentions 65,43 % de votants / 53 votants 3,77 % de votes blancs / 2 votes blancs 96,23 % d'exprimés / 51 d'exprimés 0,00 % de votes nuls / 0 vote nul	Philippe Gimenez La France insoumise	29,41 %
	Marie-Christine Parolin Front National	29,41 %
	Michel Montsarrat La République en marche	15,69 %
	Joël Aviragnet Parti socialiste	9,80 %
	Sophie Handschutter Europe-Écologie Les Verts	9,80 %
	David LabarreRésistons !	1,96 %
	Laure Gonzalez Debout la France	1,96 %
	Kévin Redondo Union populaire républicaine	1,96 %
	Corinne Marquerie Parti communiste français	0,00 %
	Martine Guiraud Lutte ouvrière	0,00 %
	Véronique Miralles Mouvement 100 % citoyen	0,00 %
	Jean-Luc Rivière Union des Démocrates et Indépendants	0,00 %
	Jérôme Piques Régionaliste	0,00 %

SECOND TOUR - 81 inscrits 46,91 % d'abstentions / 38 d'abstentions 53,09 % de votants / 43 votants 18,60 % de votes blancs / 8 votes blancs 2,33 % de votes nuls / 1 vote nul 79,07 % d'exprimés / 34 d'exprimés	Joël Aviragnet Parti socialiste	61,76 %
	Michel Montsarrat La République en marche	38,24 %

BUDGET COMMUNAL 2017

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		PROPOSITIONS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		34 455,12 €
12	CHARGE DE PERSONNEL		19 850,00 €
14	ATTENUATION DE PRODUITS		0,00 €
23	Virement à la sect d'investis		15 000,00 €
65	AUTRES CHARGES COURANTES		41 300,00 €
66	CHARGES FINANCIERES		1 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 000,00 €
68	AMORTISSEMENTS		1 707,88 €
73	ATTRIBUTIONS CCHC		1 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES			116 313,00 €

FONCTIONNEMENT	RECETTES		
002	Excédent antérieur reporté		71 533,62 €
13	Atténuation de charges		
70	Ventes prod fab,prest serv		2 179,38 €
73	Impôts et taxes		12 000,00 €
74	Subventions D'exploitation		21 900,00 €
75	Autres produits gestion cour		8 700,00 €
76	Produits financiers		0,00 €
040	Opération d'ordre		
TOTAL DES RECETTES			116 313,00 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES		
001	Solde d'exécution d'inv.reporé		0,00 €
10	Dotations fonds divers		0,00 €
20	Immobilisations incorporelles		0,00 €
040	Opérations d'ordre entre section		0,00 €
16	Remboursement d'emprunts		1 110,00 €
165	Dépôt et caution		400,00 €
21	Immobilisations corporelles		43 800,00 €
23	Immobilisations en cours		0,00 €
13	Opération d'équipement		0,00 €
4581	investissement sous mandat		0,00 €
TOTAL	DEPENSES		45 310,00 €

INVESTISSEMENT		RECETTES	
001	Excédent d'investissement reporté		7 842,78 €
021	Virement de la section de fon		15 000,00 €
10	Affectation au compte		759,22 €
13	Subventions d'investissement		10 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilée		10 000,00 €
28	Amortissement des immos		1 708,00 €
4581	investissement sous mandat		0,00 €
TOTAL	RECETTES		45 310,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

FONCTIONNEMENT DEPENSES			PROPOSITIONS
002	Résultat reporté		9 661,00 €
011	Charges à caractère général		1 000,00 €
012	Charg. pers. et frais assimilés		0,00 €
023	Virement à la section d'investissements		0,00 €
66	Charges financières		1 000,00 €
68	Dotation aux provisions		9 130,00 €
TOTAL	DEPENSES		20 791,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES			
002	Excédent antérieur reporté		0,00 €
042	Operations d'ordre entre sec		1 640,00 €
70	Ventes prod fab, prest serv		8 280,00 €
74	Subventions D'exploitation		8 871,00 €
75	Autres produits gestion courante		2 000,00 €
77	Produits exceptionnels		0,00 €
TOTAL DES RECETTES			20 791,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES			
001	Solde d'exécution d'inv. reporté		0,00 €
040	Opérations d'ordre entre section		0,00 €
13	Subventions d'investissement		1 640,00 €
16	Remboursement et dettes assimilées		3 600,00 €
21	immobilisation corporelles		27 687,00 €
23	Immobilisations en cours		0,00 €
28	Amortissement des immos		0,00 €
TOTAL	DEPENSES		32 927,00 €

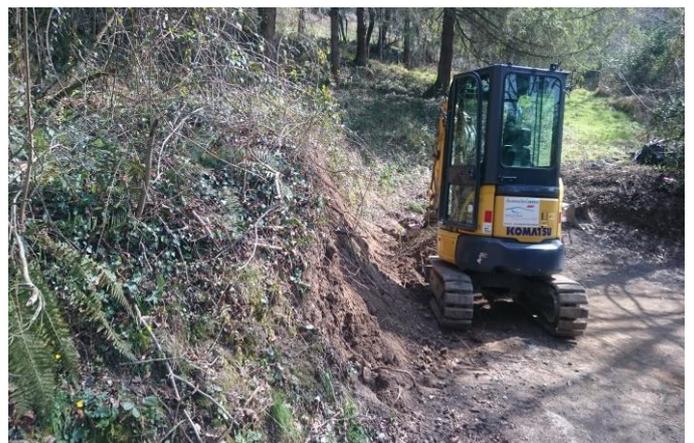
INVESTISSEMENT		RECETTES	
001	solde d'exécution reporté		21 298,00 €
021	Virement de la section de fon		0,00 €
040	Operations d'ordre entre sec		0,00 €
10	Dotations fonds divers rése		2 500,00 €
13	Subventions d'investissement		0,00 €
28	Amortissement des immos		9 129,00 €
TOTAL	RECETTES		32 927,00 €

LES TRAVAUX

Le **SIVOM** a procédé à l'élargissement du bout du **Chemin du Pujoulet** afin de faciliter le retournement des véhicules. Nous tenons à remercier le propriétaire du terrain pour avoir autorisé les travaux.



Le **SIVOM** a également mis en place un **exutoire** au bas du **Chemin de Saint-Roc** afin de canaliser les eaux de pluie.



LES TRAVAUX

Le nettoyage des rues par le SIVOM avec la balayeuse signe la fin des travaux d'enfouissement des lignes électriques pour cette partie du village.



L'entreprise MIQUEL est venue enlever les boues de la station d'épuration et a en même temps procédé au nettoyage de certaines canalisations.



Nous remercions Alain TIESSE qui a redonné un air de jeunesse au tableau d'affichage qui se trouve sur la rue principale du village.



LES TRAVAUX



La DDT (Direction Départementale du Territoire) a réalisé un **mur de soutènement** sur la route du **Col des Ares** au niveau de la jonction avec le Chemin du Pujoulet. L'affaissement de la chaussée constaté en début d'hiver est mis en sécurité et les coureurs du tour de France pourront passer en toute tranquillité.



FAITS DIVERS



Une fois de plus malgré le panneau à Campardon, un gros camion a traversé le village et a accroché le mur de chez M. et Mme Peborde avant d'aller tourner à la plaine dans les champs de maïs et de soja. Monsieur le Maire a prévenu la gendarmerie de Barbazan, qui par son travail remarquable a mis en relation le patron du camion et le propriétaire du mur. Merci au chef de brigade Valentin.

LES EVENEMENTS

Grand succès cette année pour **les vœux du Maire**. Vous avez été nombreux à venir partager **la galette des Rois** et souhaiter la bonne année. Nous vous remercions pour votre participation à la vie du village.



Le village a accueilli l'association « La Fabrique » ("Era Habrica" en Gascon), qui a pour but de rassembler un maximum d'habitants des Pyrénées centrales, en touchant les centres d'intérêts les plus divers : un projet collectif à partir des motivations propres à chacun. C'est aussi l'idée d'un lieu tout à la fois café-pressoir-grignoterie-spectacles, ateliers de fabrication et de recyclage, espace de travail partagé, coopérative d'activité et d'emploi. Un lieu de ressources pour tous, particuliers comme professionnels.



LES EVENEMENTS

Suite à l'installation en ce début d'année d'un **défibrillateur** dans la salle des fêtes de notre village, Marie-Claire MERIC, Alain TIESSE et Yves PLANAS ont participé à la **formation « Défibrillateur »** organisée à la mairie de BARBAZAN.



L'association de théâtre amateur de La Salvetat-Saint-Gilles, la Compagnie de l'Olive a fait une représentation à Frontignan de Comminges le samedi 29 avril à 21 heures où elle a interprété «La nuit de Valognes».



Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui contribuent à l'embellissement du village durant les fêtes de fin d'année en décorant leur maison et leur jardin. C'est toujours un plaisir pour les yeux. Félicitations à M. et Mme LUCAS



A NOTER DANS VOS AGENDAS :

9 JUILLET - LE REPAS DE L'AMITIE

5 ET 6 AOUT - LA FETE DU VILLAGE

24 SEPTEMBRE - VIDE GRENIER

31 OCTOBRE - HALLOWEEN

9 DECEMBRE - LE REPAS DE NOEL

**RENSEIGNEMENTS ET
INSCRIPTIONS AU 05.61.95.80.20
OU AU 05.61.79.65.51**



LES EVENEMENTS

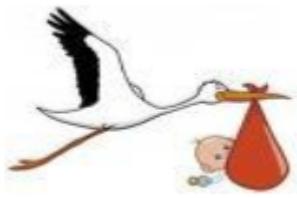


Comme tous les ans depuis 2008 le dépôt de la gerbe au monument aux morts le 8 MAI est commémoré, avec bien sûr le petit pot de l'amitié qui s'est déroulé sous un magnifique soleil

La soirée BRANDON a tenu toutes ses promesses. Merci à Alain pour la préparation et Grazziano pour la mise en place de celui-ci . Merci aussi à Rossaine pour avoir allumé le BRANDON d'une façon magistrale, il faut dire qu'elle a bénéficié d'une aide précieuse en la personne de M. Tiesse Alain. Félicitations au vainqueur de la course à l'œuf, qui semble t'il aurait triché !!!!!



NAISSANCE



Félicitations à Mme SORO la grand-mère
d'Océane née le 3 mai 2017, ainsi qu'aux
parents Thomas et Emeline ABADIE

Ezio est né le 2 JUIN 2017
Félicitations aux parents Claire et Romain
FACHIN et aux grands parents Yves et
Brigitte PLANAS.

DECES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de
Madame Barbé Gabrielle le 12 mars 2017

PETIT RAPPEL

Une fois de plus plusieurs personnes m'ont fait part du désagrément causé par les aboiements continus des chiens et notamment la nuit. Il serait souhaitable que les propriétaires interviennent le plus rapidement possible afin de respecter le sommeil des voisins. Je compte sur votre civisme et vos relations de bon voisinage pour que ce petit problème prenne fin. Je vous en remercie